

Des prix pour récompenser le dynamisme du territoire

Le 14 novembre, les chefs d'entreprise de l'Aude seront à l'honneur au cours d'une soirée événement prestigieuse qui récompensera les acteurs économiques et leurs projets innovants. Avec les Fibres d'Or, Le Syaden, en association avec la société Emeraude THD, souhaite mettre en avant les entreprises les plus dynamiques et innovantes, quel que soit leur stade de croissance. Sept prix seront remis.



Les Trophées de l'Innovation & de l'Économie proposés par



Parrain



Bernard Charrier
Président de la commission Energies Renouvelables au Syaden

3 Questions à Bernard Charrier

Comment le Syaden aborde-t-il la problématique des énergies renouvelables ?

Il y a plusieurs axes. Le premier d'entre eux, c'est l'économie d'énergie : nous intervenons auprès des collectivités territoriales en matière d'éclairage public, de diagnostics énergétiques... Le deuxième volet consiste à aider les collectivités au développement des énergies renouvelables, soit en les conseillant, soit en devenant co-investisseur. Le fait est qu'auparavant, ce développement s'est fait de manière anarchique dans notre département, sans retombée pour la population ni concertation de cette dernière. L'Aude avait à la fois le vent et le soleil, mais en profitait peu. Enfin, nous cher-

chons à structurer la filière bois sur le territoire, en proposant l'installation de chaudières bois dans les bâtiments publics chaque fois que cela apparaît opportun.

Les communes sont-elles aujourd'hui demandeuses de ce type d'énergies vertes ?

On fait tout pour accroître ce réflexe. Tous les membres du Syaden sont des maires ou des conseillers municipaux, il s'agit donc d'un réseau d'élus s'efforçant de porter la bonne parole. Il y a encore du travail, mais on sent une préoccupation réelle : tout le monde est bien conscient du problème climatique actuel. Cependant, l'Aude fait les frais d'un lourd passif avec l'éco-

lien, dont l'implantation a été vécue par pas mal de gens comme une invasion de leur territoire.

Comment faire évoluer cette perception ?

Tout d'abord, ne pas oublier non plus le potentiel du photovoltaïque, en privilégiant l'installation sur les toitures. Ensuite, il faut faire la démonstration de l'opportunité économique de tels équipements, en termes d'économie d'énergie. Il s'agit d'expliquer que lorsqu'on remplace une chaudière à fioul par une chaudière bois, ce n'est pas juste une dépense d'ordre idéologique : les retombées financières sont réelles pour les communes. C'est la raison pour laquelle il est important de porter un exemple de telles réalisations lorsqu'elles se concrétisent.

Les entreprises nommées par notre jury dans la catégorie Développement Durable



André Barsalou & Axel Tapissier



Distillerie d'Ornaisons

Quand l'environnement offre de nouveaux débouchés

Attention : institution. Fondée en 1886, la distillerie d'Ornaisons est un fleuron du patrimoine économique local, témoin de l'activité humaine sur le territoire depuis plus de 130 ans. Aujourd'hui encore, elle compte une quinzaine de salariés et plus de 250 adhérents, dont sept caves coopératives de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le site continue ainsi de traverser les transformations profondes du secteur... et pas seulement en observateur. Pour trouver sa juste place et continuer d'exister au sein de la filière viticole modernisée et transformée, la distillerie d'Ornaisons s'est forgée un nouveau rôle plus que crédible : un rôle environnemental. La structure s'attache ainsi à récupérer un maximum de sous-produits issus de la vinification dans le but de les valoriser.

Colorants et huiles alimentaires, polyphénols à destination de l'industrie cosmétique, pulpe séchée pour l'alimentation animale, compost issu de marc de raisin... Comme le rappelle Axel Tapissier, le directeur de la distillerie, cette démarche volontariste ne résulte pas simplement d'une prise de conscience quant au nécessaire changement de comportements : à travers cette diversification écoresponsable, le site s'ouvre aussi de précieuses nouvelles sources de revenus. Pour autant, la sincérité de la démarche ne fait pas l'ombre d'un doute. A travers sa production en circuit fermé de matières organiques, la distillerie ouvre en effet une voie verte et encourage à réduire l'usage d'engrais ou de produits phytosanitaires. De même, les responsables ont fait le choix d'investir dans un four à biomasse destiné à subvenir aux besoins de la structure, remplaçant l'énergie fossile par des plaquettes de bois. La distillerie d'Ornaisons entend ainsi faire la démonstration qu'il est possible d'être environnementalement positif et viable économiquement : le dernier tour de force d'un lieu qui a traversé les crises et les époques sans ne jamais perdre son âme.

76 avenue des Corbières, Ornaisons
Tél : 04 68 27 28 11



Lias Zinsstag & Pierre Giusti



Epur

Technologie de pointe au service des charpentiers

Si l'automatisation des procédés de production a progressé à pas géant, tous les métiers ne sont pas logés à la même enseigne. Ainsi, dans le secteur de la charpenterie, il est encore très fréquent de voir des pièces de bois réalisées en série, à la main... et bien sûr à l'identique. Cette maîtrise technique a beau illustrer un formidable savoir-faire, deux hommes se sont tout de même demandé s'il ne serait pas judicieux d'automatiser ces étapes nécessairement laborieuses.

Ces deux hommes, ce sont Lias Zinsstag et Pierre Giusti. Charpentiers de profession, ils prirent conscience qu'une place existait pour un outil susceptible de moderniser, sans le dénaturer, cet artisanat de tradition. Leur idée : une fraiseuse sur trois axes, commandée numériquement et capable de reproduire des consignes de découpe préprogrammées.

Le binôme présente un premier prototype en 2015, et remporte le concours « La start-up est dans le près ». Ce sera le point de départ du véritable projet d'entreprise : le brevet est déposé dès l'année suivante. En février dernier, une première série de dix machines (cinquième version en date) était commercialisée à tarif préférentiel, dans le cadre d'une phase de bêta-test. Les retours de ces utilisateurs permettront une optimisation définitive de l'outil, dont l'usage démontre d'ores et déjà deux gros avantages : gain de temps (de l'ordre de 50 % pour concevoir une pièce unique, plus encore s'il s'agit d'une pièce produite en série) et précision accrue (la machine travaillant au 10e de mm). Confort et sécurité de travail y gagnent, d'autant que l'engin présente aussi un autre atout par rapport aux équipements d'usine traditionnels : sa mobilité. Il est ainsi facile de déplacer la fraiseuse jusqu'aux pièces de bois les plus volumineuses... là où seulement l'inverse était jusqu'à présent possible. Epur prévoit donc d'accroître sa production en 2020 et 2021, visant aussi l'export européen. Une belle aventure dans laquelle sept personnes sont désormais embarquées.

Hameau de Caillens, Rodome
Tél : 04 68 31 29 11



Alain Rouquet



Réseau chaleur bois de Villepinte

Alternative écologique pour la nouvelle école

Ouvrir une école flambant neuve est toujours source de joie et d'optimisme pour une commune. Mais cette légitime satisfaction n'efface en rien des préoccupations matérielles essentielles... la première d'entre elles consistant à chauffer correctement un site accueillant des dizaines d'enfants. A Villepinte, la question se posait d'autant plus que la nouvelle école jouxte la cantine, les locaux Alae ainsi qu'un bâtiment principal de trois étages abritant également des classes. Pour le maire Alain Rouquet, c'était donc l'occasion ou jamais de chercher une alternative au gaz : à l'issue du bilan énergétique mené par le Syaden, le choix d'une chaudière bois s'imposa comme l'évidente continuité d'un projet associant ossature bois, verrière solaire et toit végétalisé.

Entré en fonction début novembre, ce « réseau chaleur bois » s'appuie sur un local central hébergeant deux chaudières, la seconde prenant le relais en cas de défaillance de la première. Fonctionnant toutes deux à l'aide de granulés de bois, elles diffusent la chaleur à l'ensemble du complexe scolaire par l'entremise dudit réseau (enterré). Une installation à la fois moderne, performante et totalement écoresponsable, fruit d'un investissement de 383 000 euros. La Région a aidé à hauteur de 75 000 euros et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) a apporté pour sa part 30 000 euros, la commune ayant par ailleurs bénéficié du soutien technique du Syaden. Les estimations des techniciens de ce dernier promettent ainsi un retour sur investissement très rapide (de l'ordre de sept ans), au regard des économies réalisées grâce à l'abandon du gaz ou de l'électricité. Alain Rouquet salue donc la mobilisation collective autour d'une démarche qui va dans le bon sens, réalisation dont la vertu consiste aussi à démontrer que même les petites communes peuvent parvenir à relever le défi du développement durable.

Mairie de Villepinte - 9 place Carnot, Villepinte
Tél : 04 68 94 24 75